

Image not found or type unknown



Retard sur vente vefa et indemnité?

Par **walter**, le **24/09/2008** à **21:14**

Bonjour, nous avons acheté un bien immobilier en vefa, celui ci doit etre livré 1er trimestre 2009. Par hasard nous avons appris que le chantier avait prit du retard et que nous serons livré 2eme trimestre 2009. Quels sont les recours possible, peut on percevoir des indemnités? Le contrat de vente ne mentionne rien de relatif à ce sujet.
Cordialement